

Coalition d'action 5 : Technologies et innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes

Les priorités et actions clés décrites dans ce document sont basées sur des discussions approfondies au sein du groupe de travail de la coalition d'action 5 : Technologies et innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes du Réseau B+25. Pour la révision de Beijing +25, il y a six coalitions d'action centrées sur des domaines critiques pour les droits des femmes et l'égalité des genres : la violence fondée sur le genre, la justice et les droits économiques, la liberté de disposer de son corps et la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), l'action féministe pour la justice climatique, les technologies et l'innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes, et les mouvements et le leadership féministes plus le Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire du Forum Génération Égalité.

Aperçu de la situation au Canada

- La représentation des femmes à des postes de direction ou de décision dans les secteurs des entreprises de la technologie, du numérique et des médias a stagné en 2017 à 27,7 %.¹
- Un jeune sur cinq est victime de cyberharcèlement et de cyberintimidation. Le taux de victimisation est plus élevé chez les jeunes femmes et les personnes LGBTQI2S. Les jeunes filles et les adolescentes sont souvent victimes d'abus et de harcèlement sexiste ou misogyne en ligne.²
- Les stéréotypes sexistes découragent les femmes de s'impliquer et de réussir dans les formations et les carrières STIM. Le taux de rétention des jeunes femmes dans les STIM est inférieur à celui des jeunes hommes.³

Il est essentiel d'améliorer l'accès aux technologies pour les femmes et les filles dans toute leur diversité; y compris les personnes âgées, les immigrantes, celles qui vivent dans la pauvreté, dans les zones rurales, les femmes en situation de handicap et les femmes

¹ Les femmes dans les communications et les technologies (2018), tel que cité dans : Centre canadien de politiques alternatives. (2019). *Unfinished Business: A Parallel Report on Canada's Implementation of the Beijing Declaration and Platform for Action* [disponible en anglais] <https://www.criaw-icref.ca/updates/unfinished-business/>

² YWCA Canada (2015), tel que cité dans le rapport *Unfinished Business* [disponible en anglais] (2019)

³ Wall (2019), tel que cité dans le rapport *Unfinished Business* [disponible en anglais] (2019)

autochtones. Pour améliorer cet accès, il faut mettre en place des technologies et une éducation accessibles, faciles à utiliser, efficaces et abordables, et soutenir la recherche, le développement et la mise en place de diverses solutions techniques.

Afin d'accroître leur représentation dans les secteurs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), les femmes doivent non seulement être encouragées à poursuivre des carrières dans les STIM, mais les environnements STIM doivent soutenir les femmes dans toute leur diversité, afin de garantir leur maintien en poste. Aucune forme d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination sur le lieu de travail ne doit être tolérée; il est essentiel que les cas soient pris au sérieux et fassent l'objet d'une enquête approfondie pour garantir la sécurité des femmes sur leur lieu de travail.

Les contributions aux STIM des travailleuses et des entrepreneures doivent être encouragées et reconnues. Les femmes qui cherchent à devenir entrepreneures dans les domaines de technologies avancées, ainsi que les femmes dans les métiers manuels STIM, sont confrontées à des obstacles importants en matière de formation, d'emploi et d'avancement professionnel. L'inégalité se creuse en raison d'un manque d'accès à du financement, du mentorat, du parrainage et un manque d'alliances pour femmes. Les réseaux de soutien et les possibilités de mentorat pour les femmes travaillant dans les STIM permettent aux femmes et aux filles d'apprendre et d'appliquer des connaissances pertinentes pour les employés, et les meilleures pratiques de gestion des leaders qui les ont précédées. Il est particulièrement important pour les communautés rurales et éloignées que des services destinés aux entreprises STIM dirigées par des femmes soient établis et maintenus.

Un financement est nécessaire pour accroître la représentation des femmes et des filles dans toute leur diversité en tant qu'entrepreneures des STIM; en particulier pour les personnes 2SLGBTQIA+, les femmes en situation de handicap et les autres groupes de femmes marginalisées et sous-représentées. Les femmes dans les STIM ont également besoin de ressources et de soutien pour pouvoir faire part de leurs préoccupations sans répercussion, sans être discréditées ou réduites au silence. Les inégalités dont souffrent toutes les femmes qui travaillent - dans le domaine des soins et le travail non rémunéré, l'accès aux services de garde d'enfants et l'écart salarial entre les hommes et les femmes - sont également vécues par les femmes dans les STIM et doivent être combattues. Enfin, il est essentiel de s'engager de manière significative auprès des organisations féministes qui plaident pour la création de financements qui renforcent les réseaux professionnels des femmes dans les STIM.

Engagements clés du plan d'action de la coalition

Dans le cadre du processus d'examen des 25 ans du Programme d'action de Beijing, les dirigeants des Coalitions d'action des Nations Unies ont défini l'ensemble concret suivant d'actions clés à réaliser d'ici 2026 :

Action 1 : D'ici 2026, réduire de moitié la fracture numérique entre les hommes et les femmes de toutes les générations en intensifiant l'accès aux technologies numériques et l'acquisition de compétences numériques universelles.

Action 2 : D'ici 2026, augmenter de 50 % l'investissement en faveur des **technologies et l'innovation féministes** afin de soutenir le leadership des femmes dans l'innovation et de mieux **répondre aux besoins urgents des femmes et des filles**.

Action 3 : D'ici 2026, **doubler la proportion de femmes travaillant dans le domaine des technologies et l'innovation** en instaurant de nouveaux réseaux et points de référence pour transformer les écosystèmes d'innovation.

Action 4 : D'ici 2026, une majorité de pays et de grandes entreprises technologiques **démontreront leur capacité à mettre en œuvre des politiques et des solutions de lutte contre les violences fondées sur le genre et les discriminations en ligne et/ou favorisées par l'usage des technologies**.

Concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes à l'aide des technologies et de l'innovation

Priorités clés

Financement :

- Financer des collaborations internationales en matière de recherche dirigées par des femmes dans le domaine des sciences, des technologies et de l'ingénierie
- Investir dans les femmes entrepreneures dans les STIM
- Financer les organisations de femmes pour une participation diversifiée des femmes dans les STIM, la technologie et l'innovation, et s'engager de manière significative à concevoir de nouveaux flux de financement qui étendent et renforcent les réseaux professionnels pour les femmes dans les STIM

- Financer la recherche, le marketing, la promotion et la distribution de technologies et d'innovations par les femmes
- Subventionner les plans de téléphone et d'Internet pour les personnes à faibles revenus
- Investir dans un WI-FI public et gratuit ainsi que dans la cybersécurité
- Financer des programmes éducatifs et des organisations qui renforcent la culture numérique et la cybersécurité, en particulier pour les femmes âgées, plus vulnérables à la cyberviolence et aux violations de la cybersécurité
- Investir dans la technologie et l'innovation dirigées par des féministes en soutenant des initiatives qui peuvent se situer «en dehors» des limites de la technologie et de l'innovation traditionnelles (comme la technologie et l'innovation liées aux soins de santé, à la santé sexuelle et reproductive, à l'environnement/au changement climatique, etc.)

Accessibilité :

- Améliorer l'accès aux technologies, au WI-FI et aux services de base, en particulier dans les régions rurales et éloignées
- Soutenir le développement d'options technologiques plus conviviales et plus accessibles, en particulier pour les femmes et les autres personnes marginalisées, les personnes âgées, les femmes en situation de handicap et les peuples autochtones
- Lutter contre la cyberviolence dont sont victimes les femmes et les jeunes filles en adoptant une législation, une réglementation et des sanctions à l'encontre des auteurs d'abus
- Créer davantage de possibilités d'emploi pour les femmes immigrantes qualifiées en encourageant la collaboration entre Emploi et Immigration Canada et les secteurs des STIM

Éducation :

- Investir dans l'amélioration de l'enseignement des technologies et des STIM de la maternelle à la 12^e année
- Soutenir les possibilités de collaboration et de mise en réseau pour renforcer les relations professionnelles
- Encourager les filles et les femmes à poursuivre des carrières dans les STIM et à y rester
- Offrir des bourses d'études, des subventions et un encadrement aux femmes ayant des identités et des perspectives diverses
- Augmenter la représentation des femmes dans les STIM en s'attaquant aux stéréotypes et à l'accès limité aux ressources

- Fournir de la formation sur les préjugés inconscients pour lutter contre le sexisme, l'intimidation, le harcèlement, les abus, la discrimination fondée sur le genre et les stéréotypes qui prévalent sur les lieux de travail dans les STIM
- Rendre obligatoire la formation sur l'ACS+, sur les préjugés inconscients, sur la culture d'entreprise saine et sur l'application de pratiques d'embauche impartiales
- Soutenir et faciliter les ateliers, les webinaires, les forums, les conférences et les centres d'innovation qui soulignent l'importance des femmes dans la technologie et l'innovation

Droits en matière d'emploi :

- Offrir aux travailleurs un travail décent, notamment un environnement de travail sûr, un traitement et des opportunités égales et équitables, des revenus décents et durables, ainsi que la stabilité et la sécurité d'emploi
- Soutenir les partenariats entre les STIM et les organismes d'emploi pour créer des projets pilotes permettant aux femmes de démarrer des entreprises et des opportunités d'emploi dans le domaine des STIM
- S'attaquer à l'inégalité salariale en renforçant la législation sur l'équité salariale et en élaborant des plans d'action pour l'équité salariale
- Aborder et combattre l'intimidation et le harcèlement sur les lieux de travail dans les STIM
- Garantir des politiques significatives et adéquates pour les femmes en congé parental afin qu'elles puissent rester en contact avec leur lieu de travail et faciliter leur réintégration, y compris un accès accru aux programmes de formation professionnelle et de remise à niveau à leur retour
- Faciliter l'accès des femmes à l'emploi dans les STIM en couvrant les frais de garde d'enfants, de travail de soins, de transport et de nourriture encourus dans le cadre de tout programme de formation ou de perfectionnement
- Encourager les équipes de direction établies des STIM à offrir des formations pratiques et des possibilités d'apprentissage à diverses femmes

Passez à l'action

Actions gouvernementales <i>Demander des comptes au gouvernement</i>	Actions locales <i>Travail féministe</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des données désagrégées selon le genre • Élaborer des politiques gouvernementales pour soutenir les 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la sensibilisation à la cybersécurité et à la cyberviolence • Promouvoir l'implication des femmes et des filles dans les STIM

innovations technologiques dans une optique d'ACS+

- Consulter les féministes des STIM afin de créer de nouveaux flux de financement pour des lieux de travail, des réseaux et des partages de connaissances diversifiés
- Mettre en place et appliquer une législation et des mesures de responsabilisation dans les services de médias sociaux, telles que le projet de [Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion et d'autres lois en conséquence](#), dont relèvent les services de diffusion en continu - adopté en juin 2021 (projet de loi C-10)
- Mettre à jour et maintenir l'inventaire des équipements des technologies de l'information et des communications (description du matériel et des logiciels)
- Rendre obligatoire la représentation de la diversité dans la littérature technologique éducative et promotionnelle
- Rendre obligatoire la formation sur l'ACS+, sur les préjugés inconscients, sur la culture du lieu de travail et renforcer les pratiques d'embauche impartiales.
- Suivre l'exemple du [Projet de loi 151- Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur](#) au Québec, afin de développer des interventions pour lutter contre le harcèlement dans les universités, les collèges, les autres établissements d'enseignement, et leurs milieux de travail
- Militer pour un financement faisant partie du budget fédéral pour soutenir et promouvoir l'innovation et les start-ups dirigées par des femmes
- Créer des opportunités de réseautage et des programmes de mentorat pour les prochaines cheffes de file dans le domaine des STIM
- Promouvoir l'utilisation de l'application *DiversifySTEM* pour instruire les femmes sur les microagressions, l'inclusion et l'appartenance aux STIM.
- Préconiser l'investissement dans des campagnes de sensibilisation de la maternelle à la 12^e année, visant à éliminer les obstacles sociaux et psychologiques qui empêchent les filles et les jeunes femmes de choisir une carrière dans les STIM
- Militer pour un meilleur accès à la technologie, aux WI-FI et aux services de base pour les femmes dans toute leur diversité, en particulier pour les personnes âgées et celles vivant dans des régions rurales ou éloignées

Remerciements

CRIAW-ICREF reconnaît sa présence et son travail sur des territoires autochtones. Nous reconnaissons respectueusement les répercussions de la colonisation sur les peuples autochtones.

Les priorités et actions clés décrites dans ce document sont basées sur des discussions approfondies au sein du groupe de travail de la coalition d'action 5 : Technologies et innovation au service de l'égalité entre les femmes et les hommes du Réseau B+25. Ces discussions ont eu lieu entre mars et octobre 2021 avec les organisations féministes et les organisations de femmes suivantes : Global Women in STEM (Anja Lanz, Damineh Akhavan), et la Société canadienne des femmes en science et technologie (Anju Bajaj, Besire Culhaoglu, Christine Blair, Nasira Aziz).

Les informations ont été recueillies et présentées par Elizabeth Nguyen et Kenya Thompson.

Nous souhaitons reconnaître que ce document constitue une partie d'un processus continu de mise en œuvre du Programme d'action de Beijing au Canada. Nous remercions ces organisations pour leurs contributions et leur collaboration à travers des discussions enrichissantes, des réflexions critiques et leur engagement tout au long de ce processus.

Coordinatrice du projet : Olivia Atsin

Traduction : Laurence Bureau Beland

Révision des textes : Janine Bertolo avec Consensual Copy

Conception graphique : The Public Studio

Mise en page : Kenya Thompson

Éditrice : Institut canadien de recherches sur les femmes (CRIAW-ICREF)

807-250 City Centre Avenue, Ottawa, ON, K1R 6K7

ISBN : 978-1-77483-028-4

Ce projet a été financé par Femmes et Égalité des genres Canada.



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada